



**Numéro 36**



**INOUBLIABLE..**



**PARIS 24 mars 2015**

Près de 2000 agents des douanes venus de toute la France se sont retrouvés pour manifester dans les rues de Paris du Sénat à l'Assemblée Nationale. Près de 40 % de grévistes avec des taux allant de 20 à 70 % suivant les directions. Des rencontres ont eu lieu, avec des parlementaires, dont certains sont venus apporter leur soutien aux manifestants.

**Oui, le 24 mars 2015 est un jour qui va compter.**

C'est dans l'unité, et parce que les personnels sont déterminés et convaincus de la justesse de leurs revendications et de leur mouvement, que ce succès a été possible. Nous tenons à remercier très chaleureusement tous les collègues, les militants qui ont contribué à une telle réussite.

Les représentants du personnel ont été reçus par M. DENAJA vice-président du groupe majoritaire à l'Assemblée Nationale (voir compte-rendu page 4) qui s'est engagé, sur la base des missions de protection et de lutte contre le financement du terrorisme, à faire le maximum pour convaincre son groupe du caractère prioritaire de de notre administration.

**A ceux qui pensaient que cette manifestation serait teintée de défaitisme et de résignation, les douaniers ont répondu : l'ampleur de la mobilisation démontre qu'ils ne veulent rien lâcher.**

De nombreuses personnalités de la société civile, Messieurs **Allain BOUGRAIN-DUBOURG**, président de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, **Pierre DELVAL**, président de l'organisation WAITO qui milite pour la lutte contre les trafics illicites, **Olivier MARTIN** et **Thierry CLAISSE**, représentants syndicaux des buralistes du Nord Pas de Calais, **Nicolas DUPONT-AIGNAN** et **Alain BOCQUET**, rapporteurs à l'Assemblée Nationale sur l'évasion et la fraude fiscale, ont pris la parole à proximité du Palais Bourbon, face à tous les manifestants.

**« Nous avons besoin de vous, d'un service public douanier de qualité, c'est pourquoi il faut sauvegarder les emplois, des contrôles douaniers pour lutter contre les fraudes en tous genres. Vous êtes des professionnels compétents et performants. Personne d'autre que vous ne peut être aussi efficace ... »**

Voilà en substance ce que ces personnalités sont venues nous dire avec force et volonté.

Nous ne sommes plus seuls et chaque jour viennent nous rejoindre des associations, des élus, des acteurs économiques et sociaux (chambres de commerce et d'industrie,

entreprises, viticulteurs, artisans, etc...) et bien sûr des citoyens. Tout nous commande de maintenir et de renforcer la mobilisation.

Les médias ne s'y sont pas trompés puisque la couverture journalistique a été plus conséquente que d'habitude. De France 3 nationale au Figaro, en passant par l'Humanité, l'AFP, le Télégramme de Brest, Ouest-France, la Voix du Nord ainsi que de nombreuses rédactions locales et régionales. L'action nationale des douaniers du 24 mars 2015 n'est pas passée inaperçue. Raison de plus, s'il en fallait, pour poursuivre et continuer notre action.

C'est ce à quoi vous engage l'intersyndicale douanière qui a formulé dans son intervention un certain nombre de propositions :

- **nous proposons que des initiatives s'articulent autour des sièges des conseils régionaux dans la mesure où les régions se voient confier des compétences économiques importantes.** La perspective des élections régionales à venir est une opportunité pour nous d'interpeller les acteurs de la vie politique sur le service public douanier, dès que possible.

- **mais en premier lieu, il ne faut rien lâcher.** C'est même maintenant que tout commence et nous devons nous préparer à une course de fond car Bercy et ses exécuteurs imaginent du haut de leurs fenêtres que ce 24 mars serait la dernière des mobilisations,

**C'est mal connaître les douaniers.**



C'est pourquoi, nous vous appelons à vous préparer à réagir, dès que dans les interrégions, les Directeurs viendront avec leur déclinaisons locales du PSD sous le bras vous vendre les fusions, les suppressions, la centralisation, les fermetures. **Ces plans n'ont aucune légitimité dans la mesure où ils ne répondent pas aux attentes de nos concitoyens et remettent en cause les conditions de fonctionnement d'une administration régaliennne :**

### la DOUANE.

A l'heure où de nombreuses voix s'élèvent pour demander le strict respect des valeurs républicaines, il faut redire que la REPUBLIQUE, c'est aussi pour les administrations assurant les missions régaliennes indispensables à tout Etat démocratique, **l'assurance de disposer des MOYENS REELS DE FONCTIONNEMENT au service de tous, citoyens, entreprises, artisans, fédérations professionnelles...**

Voilà chers collègues ce que voulait vous dire l'intersyndicale.

Nous appelons à les mettre en œuvre localement.

Elles sont de nature à sensibiliser encore et toujours notre démarche pour la **promotion d'un service public douanier d'utilité écono-**



**0,01 %**  
SEULEMENT DES MARCHANDISES VOIENT LEUR CONFORMITÉ CONTRÔLÉE

---

**34 %**  
DES ARTICLES CONTRÔLÉS SONT DÉCLARÉS DANGEREUX OU TRÈS DANGEREUX

---

**7,6**  
MILLIONS D'ARTICLES CONTREFAITS SAISIS EN 2013

---

**142**  
TONNES DE DROGUES SAISIS EN 2013

---

**0,45€**  
COÛT DE LA DOUANE POUR 100€ DE MARCHANDISES SAISIES

À CE TARIF LÀ, EST-IL RAISONNABLE DE SE PASSER DE DOUANIERS ?

## LA DOUANE EST EN DANGER ET VOUS AUSSI !

Le Gouvernement veut une nouvelle fois s'attaquer aux missions de la Douane et supprimer des emplois pour, d'après lui, faire des économies. Mais quelles économies ?

Les douaniers sont responsables de l'encaissement de 70 milliards de recettes pour le compte de l'État.

Chaque année, des millions de produits de contrebande entrent sur le territoire. Ce sont des jouets toxiques pour les enfants, des parfums contenant de l'alcool à brûler, des armes à feu, des médicaments de contrefaçon dangereux pour la santé, du béton frauduleux mettant en danger les occupants des habitations, etc.

Ces produits là, vous n'en voulez pas chez vous ? Nous non plus ! C'est la raison pour laquelle il nous faut ensemble défendre un service public douanier de qualité. Car ce sont bien ces missions prioritaires pour la sécurité de la population que nous défendons, pas nos intérêts personnels.

DEPUIS 10 ANS, 4000 EMPLOIS ONT ÉTÉ SUPPRIMÉS À LA DOUANE (20 % DES EFFECTIFS), LAISSANT AINSI EN CIRCULATION TOUJOURS PLUS DE PRODUITS DANGEREUX POUR VOUS, VOS ENFANTS ET VOS PROCHES. ÇA SUFFIT ! SAUVONS LA DOUANE DANS NOTRE INTÉRÊT À TOUS.



crédit photo : Alain Christy - <http://stopimages.fr/>

## Ne lâchons rien...

**COMBIEN D'ARMES SAISIES POUR CELLES EN CIRCULATION ?**

**COMBIEN DE JOUETS TOXIQUES SAISIS POUR CEUX EN CIRCULATION ?**

**COMBIEN DE DROGUE SAISIE POUR CELLE EN CIRCULATION ?**

## Compte-rendu audience avec le député Sébastien DENAJA - Assemblée Nationale - 24 mars 2015

Avant le départ pour la manifestation nationale, l'intersyndicale des Douanes était reçue en audience à l'Assemblée Nationale par Monsieur le Député Sébastien DENAJA, député PS de l'Hérault, Vice-président du groupe socialiste à l'Assemblée - membre de la Commission des Lois.

Notre délégation se composait aussi de personnalités de la société civile, à savoir :

M. Pierre DELVAL, Président de la Fondation suisse WAI-TO, première ONG à traiter au niveau international les aspects criminels de la contrefaçon, de la contrebande et de la fraude alimentaire, MM. Olivier MARTIN et Thierry CLAISSE, représentants de la chambre syndicale NORD des buralistes.

Au-delà d'un tour de table unitaire sur le contexte vécu par notre administration et nos collègues avec la mise en place du PSD, les suppressions d'emplois induites, la fermeture annoncée de dizaines de structures, la baisse constante des moyens, nous avons pu nous exprimer librement sur les réformes passées, nos revendications sur un moratoire sur la baisse des effectifs et surtout sur le caractère prioritaire de nos missions.

Nous sommes revenus sur la baisse subie de nos effectifs au cours des 10 dernières années, - 20%, sur le rapport de la Cour des Comptes établi à la demande du Comité d'Évaluation des Politiques Publiques en charge d'évaluer la lutte contre les fraudes à la DGDDI.

Nous lui avons rappelé la réalité de nos missions (plus de 400) et le volume d'emploi à la DGDDI : 16 662 agents en comparant avec l'Allemagne (41.700 agents), pays servant de référence pour nombre de comparaisons politiques.

En appui de l'intervention des buralistes, nous avons rappelé la nécessité de conserver un maillage territorial cohérent et de proximité. Le service public douanier a toute sa place dans les territoires, au service des entreprises mais aussi et surtout de tous les citoyens. L'hyper-concentration prévue par le PSD est rejetée d'abord par les PME et les TPE, et non par les seules organisations syndicales. Notre démarche est ouverte à l'ensemble de la société.

Nous sommes aussi intervenus sur la journée de présentation des résultats des douanes le 17 Mars 2015 à Roissy en dénonçant une politique du chiffre qui masque une réalité plus implacable, avec l'explosion des fraudes en tous genres et la nécessité de renforcer la Douane tant en terme d'effectifs que de moyens.

M.DELVAL a rappelé le rôle prépondérant des Douaniers dans la lutte contre les trafics illicites, notamment au travers du vecteur des contrefaçons criminelles qui sont source d'une concurrence déloyale et faussée mais surtout alimentent les réseaux mafieux et les groupes terroristes. La question de la sécurité nationale en est l'enjeu, ce à quoi le député DENAJA a été particulièrement sensible dans ce contexte de lutte contre le terrorisme. Il a parachevé sa démonstration

en citant les travaux du sénateur Richard YUNG sur la nécessité de renforcer les pouvoirs des douaniers mais qu'une loi, sans moyens humains pour l'appliquer, était juste une absurdité.

Chaque organisation syndicale a souligné l'importance de reconnaître la DGDDI comme administration prioritaire.

L'approche était différente par rapport aux rencontres habituelles avec les élus. M.DENAJA nous a non seulement entendu sur l'utilité économique, sociale et environnementale de notre administration mais c'est lui qui nous a proposé au final de contacter un maximum de députés (20) de sa majorité pour créer un groupe d'étude sur cette question. Il nous a aussi conseillé de rencontrer très vite les députés membres de la Commission des Finances de l'Assemblée nationale. Il a proposé de se charger de contacter les membres de sa majorité siégeant avec lui à la commission des lois.

S.GEHAN



Liens annexes :

[http://www.assemblee-nationale.fr/14/tribun/fiches\\_id/606623.asp](http://www.assemblee-nationale.fr/14/tribun/fiches_id/606623.asp)

[http://en.wikipedia.org/wiki/Pierre\\_Delval](http://en.wikipedia.org/wiki/Pierre_Delval)

**LA LUTTE CONTINUE...**